

Réunion du Comité du 17 juin 2026

Le Comité Syndical d'Evolis 23 s'est réuni à SAINT VAURY le 17 juin 2026 à 18h30, sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Date convocation : 10 juin 2026

Présents (communes) : AUGRAS Françoise ; AUSSANAIRE Béatrice ; CADILLON Patrick ; CARABY Vincent ; CARON Alain ; CHATELAIN François ; CHEVREUIL Thierry ; COTTAZ Gilles ; DUFOUR Céline ; DUGUET Pierre ; DUPEUX Viviane ; FERNANDEZ PEYRE Michèle ; GALATEAU André Jacques ; GASNET Gérard ; JAUBOIS Philippe ; LAMY Jean-Jacques ; LEMONNIER Sylvie ; LIMOUZIN Marie-Joëlle ; LOISY Valérie ; MARTY Thomas ; MASSART Morinne ; MATHIEU Sophie ; MENUT Jean-Claude ; MICHAUD Stéphane ; MOUTAUD Patricia ; PETIT Denis ; PINLOCHE Isabelle ; POIRIER Sandrine ; POTHEAU Christian ; PRIVAT Didier ; QUINQUE Jean Bernard ; RIOT Philippe ; THEVENET Didier ; VAN DRIEL Arie ; VIARD Philippe ; VIEIRA Thierry ; VILLEJOUBERT Michel ; VIZCAÍNO Jean-Marc.

Présents (communautés de communes) : AUGROS Evelyne ; BEUZE Daniel ; BONNAUD Jacques ; CHAVEGRAND Solange ; DARDAILLON Bruno ; DELAPORTE Fabrice ; DUMAS Daniel ; GODARD Patricia ; GRIMAUD Hervé ; LARDY Loïc ; LASSAUGE Frédéric ; LECLERE Henri ; LEGER Jean Luc ; LOPEZ Alfred ; MALINAS Charles ; MARIE Patrick ; MARTIN Eric ; MATIGOT Jean Roland ; MONDON Thierry ; MONTAGNAC Stéphanie ; NIQUET Jean-Marc ; ROUGEOT Patrick ; SIMON CHAUTEMPS Franck ; SIMONS Benjamin ; TERNAT Didier ; TIXIER Jacky ; VIRMONT Fabien.

Suppléants votants (communes) : DE MULDER Christian ; DUBAR Bérengère ; FARIN Nathalie ; JANNOT Régis ; LANGLOIS Roger ; LOUIS Florian ; NADAUD Serge ; THOMAS Adeline ; WALKOWIAK Benoît.

Suppléants votants (communautés de communes) : AUBOUX Catherine

Excusés : BERTELOOT Dominique ; BOURDIER Sylvie ; BRUNATI Gilles ; CHAPUT Fabrice ; DAUBY Clément ; DAVID Roger ; DECAS Muriel ; DEDUN Bernard ; DELORME Sophie ; DEVENAS Bernard ; DUQUEROIX Sylvain ; GAZONNAUD Jean Luc ; GLOMOT Laurent ; GOUTERON Jacques ; GRANGE David ; HADI-DENOUEIX Mandana ; HUGUET Sylvain ; HUMBERT Isabelle ; JUPILE Claudine ; LAGUIDE Jean-François ; MAYOL François ; MICOURAUD Elisa ; SAINTEMARTINE Christophe ; SIMONNET Nicolas ; TIXIER Pascal.

Secrétaire de séance : MATIGOT Jean Roland

Pouvoirs :

Sylvain DUQUEROIX (CCPCM) donne pouvoir à Fabien VIRMONT (CCPCM)
Sophie DELORME (Villard) donne pouvoir à Fabrice DELAPORTE (CCPD)
Jean Luc GAZONNAUD (Noth) donne pouvoir à Stéphanie MONTAGNAC (CCPS)
Christophe SAINTEMARTINE (CCCC) donne pouvoir à Daniel BEUZE (CCCC)
Sylvain HUGUET (Vareilles) donne pouvoir à Jean-Roland MATIGOT (CCPS)
Gilles BRUNATI (CAGG) donne pouvoir à Thomas MARTY (Ajain)
François LAGUIDE (La Souterraine) donne pouvoir à Philippe Viard (La Souterraine)
Sylvie BOURDIER (CAGG) donne pouvoir à Jean Marc NIQUET (CAGG)
Clément DAUBY (CAGG) donne pouvoir à Alain CARON (Gartempe)

DELIBERATION n°2026-02-043

Collège : Affaires Générales

	Physique	Voix
Membres	119	203
Présents	75	131
Pouvoirs	9	19
Votants	84	150

Code nomenclature : 7.1 – Décisions budgétaires

Objet : Affectation du résultat 2025 du compte administratif 2025
au budget primitif 2026 du Budget « SPANC »

Monsieur le Président rappelle aux membres de l'assemblée délibérante que conformément à l'article L. 2311-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, les résultats du budget sont affectés par délibération du Comité Syndical, après constatation des résultats définitifs lors du vote du compte administratif.

Les comptes de l'exercice 2025 du budget SPANC font apparaître les résultats suivants :

1) Constat des résultats 2025

Section de fonctionnement

Recettes :	630 524,70 €
Dépenses :	579 891,44 €
Résultat 2025 :	50 633,26 €
Résultat antérieur :	2 459,74 €
Résultat de clôture 2025 :	53 093,00 €

Section d'investissement

Recettes :	19 616,01 €
Dépenses :	10 383,89 €
Résultat 2025 :	9 232,12 €
Résultat antérieur :	18 201,92 €
Résultat de clôture 2025 :	27 434,04 €

2) Affectation des résultats

Section de fonctionnement

Résultat de clôture 2025 : **53 093,00 €**

Section d'investissement

Résultat de clôture 2025 :	27 434,04 €
Restes à réaliser recettes :	2 930,00 €
Restes à réaliser dépenses :	32 701,14 €
Solde des restes à réaliser :	- 29 771,14 €
Besoin de financement :	- 2 337,10 €

Il propose de reprendre et d'affecter le solde du résultat de fonctionnement 2025 au compte 002 de la section de fonctionnement du budget primitif 2026.



Après en avoir délibéré, le Comité Syndical décide à l'unanimité :

- De constater et de reprendre les résultats de l'exercice 2025 au budget primitif 2026.
- D'affecter les résultats de l'exercice 2025, comme suit :

1) <i>couverture du besoin de financement de la section d'investissement au compte 1068</i>	2 337,10 €
2) <i>affectation complémentaire "en réserves" (crédit du compte 1068 au budget primitif 2026) :</i>	-
3) <i>Excédent de fonctionnement à reporter au budget primitif 2026 report au 002 – Recettes</i>	50 755,90 €
4) <i>Excédent d'investissement à reporter au budget primitif 2026 report au 001 – Recettes</i>	27 434,04 €

Publication : **2 5 JUIN 2026**

Le Président
Patrick ROUGEOT

